



Cofinancé
par l'Union
Européenne

Appel à intervenant pour un accompagnement individuel

Cahier des charges - Collectif des Associations Citoyennes (CAC)

Accompagner la réflexion sur la mise en place d'une gouvernance partagée et dynamique, au service du projet associatif

Le **Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)** est un dispositif national, décliné dans chaque département et région de France, qui a pour finalité la création et la consolidation d'emplois par le renforcement du modèle économique de la structure accompagnée. À Paris, le DLA est piloté par Paris Initiative Entreprise (PIE).

Dans le cadre du DLA, PIE accompagne les structures employeuses de l'ESS implantées à Paris sur les enjeux liés à la pérennisation de leurs activités, des emplois, du modèle économique et de la diversification des ressources. Un diagnostic accompagné d'un plan d'action sur-mesure est réalisé par PIE et partagé avec la structure, afin de répondre au mieux à la problématique.

Ce plan d'action se compose de trois types d'interventions adaptées à la structure, son secteur et ses enjeux :

- les interventions des consultants PIE
- les programmes, événements et outils proposés par des acteurs partenaires, soutiens et acteur de l'écosystème
- l'intervention d'un prestataire sur une mission d'accompagnement individuel et/ou collectif

A. La Structure

L'association émane d'un collectif des Associations Citoyennes, née en 2010 suite à la circulaire Fillon qui rendait visible le lien de subordination entre les collectivités et les associations. Sous l'impulsion des fondateurs très engagés, le collectif s'est peu à peu structuré avec en 2013 la création formelle de l'association, et l'arrivée de la première salariée (Isabelle Boyer - toujours en poste). Constitué en réseau, l'association produit des ressources, des espaces d'échanges et du plaidoyer autour de 5 grands champs de travail :

- lutte contre la marchandisation des associations,
- défense des libertés associatives,
- réflexion sur la co-construction des politiques publiques,
- transformation systémique et bifurcation écologique ;
- évolutions du monde associatif.

*Les informations contenues dans ce document sont strictement confidentielles.
Elles sont réservées au fonctionnement du DLA et ne peuvent être échangées que dans ce cadre*





Cofinancé
par l'Union
Européenne

Le CAC compte aujourd'hui 191 adhérents (dont 70 personnes morales), a publié plus de 120 communiqués et tribunes en 10 ans, et a créé son troisième poste salarié en 2022.

B. La Problématique

Le CAC est au fil des années passé d'un fonctionnement en collectif qui était mené par des locomotives, bénévoles, principales contributrices au projet (productions, réseaux, représentativité, ...) et qui a permis de faire exister le collectif pendant une dizaine d'années, à une structure composée de salariés permanents qui ont pris le relais du collectif sur certains sujets d'animation. Une bascule a eu lieu entre les débuts du CAC où l'animation était portée par les bénévoles et la salariée était sur le support, et la situation aujourd'hui : les salariés portent l'animation et les bénévoles sont supports. Cette évolution n'a pas été réellement suivie d'une évolution organisationnelle sur l'animation / l'implication des bénévoles et de la gouvernance.

Le départ en 2020 du président fondateur incarne cette évolution de dynamique. L'objectif du nouveau bureau est d'ouvrir le fonctionnement pour le rendre plus collectif, et trouver le bon équilibre entre les ressources humaines salariées, et l'implication des bénévoles et du réseau.

Au-delà de cette évolution, le diagnostic partagé DLA (en annexe) laisse apparaître différents enjeux pour le CAC, tous inter-connectés :

1. Un enjeu de pérennisation du modèle socio-économique sur le levier du financement
2. Un enjeu de dynamisation d'une gouvernance partagée, collective, au service du projet associatif.
3. Un enjeu d'optimisation des ressources humaines salariées, en lien avec cette nouvelle gouvernance

C'est sur l'enjeu n°2 que porte l'accompagnement DLA.

C. La Mission d'accompagnement

Le prestataire retenu aura pour mission d'accompagner le CAC dans sa réflexion autour de sa gouvernance afin d'aboutir à un fonctionnement plus collectif, qui associe ressources salariés, administrateurs et adhérents.

Le CAC a déjà entamé ce travail de réflexion, notamment dans le cadre d'une communauté apprenante initiée avec le Mouvement pour l'Economie Solidaire (MES). L'association a de plus produit un document de travail intitulé "Rendre le Collectif plus collectif" (en annexe du diagnostic partagé) et qui pourra servir de point d'appui au travail du prestataire.

Plusieurs leviers ont été identifiés dans le cadre du diagnostic afin de travailler sur cet enjeu :

- accompagner le travail collectif sur le positionnement du CAC (projet associatif, charte, etc...)

*Les informations contenues dans ce document sont strictement confidentielles.
Elles sont réservées au fonctionnement du DLA et ne peuvent être échangées que dans ce cadre*





Cofinancé
par l'Union
Européenne

- accompagner le travail auprès des membres actuels et potentiels membres sur un fonctionnement au service du projet : quels objectifs ? quels besoins ?
- traduire le fonctionnement en cadre et process (statuts, charte, fonctionnement, ...)

Même si les enjeux d'organisation interne opérationnelle sont intimement liés aux modes de gouvernance sur un projet collectif comme celui du CAC, le prestataire retenu se concentrera sur la question de la gouvernance et de son implication dans l'organisation interne.

Objectifs opérationnels de l'accompagnement DLA :

- apporter des méthodes et outils de facilitations, une prise de recul et des "effets miroirs" dans le travail de réflexion collective autour de la gouvernance du CAC (travail initié avec la communauté apprenante du MES)
- favoriser le transfert de savoirs-faire et d'expérience
- Faire cheminer le CAC dans ses questions liées à la Gouvernance collective / partagée :
 - quels objectifs ?
 - quelles parties prenantes ?
 - quels liens salariés / bénévoles ?
 - sur quelles décisions ? les sujets d'analyse, les actions et les mobilisations

Livrables attendus :

> Documents cadre sur la gouvernance partagée et ses process

Compétences recherchées :

- > Capacité d'animation - outils d'intelligence collective
- > Très bonne connaissance du secteur associatif, des acteurs et réseaux structurants de l'ESS
- > Capacité d'écoute, de pédagogie et de facilitateur.ice

D. Modalités de déroulement de la mission

L'accompagnement **commencera avec une réunion tripartite entre le CAC, le prestataire retenu et le consultant PIE en charge du DLA** afin de cadrer les objectifs et le déroulement de l'ingénierie. Le groupe de travail au sein de **la structure qui sera l'interlocuteur privilégié du prestataire retenu sera composé de : XXXX, XXX, XXX**

> Equipe salariée - CA

La mission s'étendra sur plusieurs semaines avec un nombre limité de journée d'intervention et d'échanges au sein de l'équipe. Une réunion tripartite (structure-DLA-prestataire) sera organisée à la fin de la mission pour faire un bilan de l'ingénierie.

*Les informations contenues dans ce document sont strictement confidentielles.
Elles sont réservées au fonctionnement du DLA et ne peuvent être échangées que dans ce cadre*





Cofinancé
par l'Union
Européenne

Le chargé de mission DLA et la structure ont travaillé à l'élaboration du **diagnostic partagé en annexe**, qui a vocation à servir de point de départ au plan d'accompagnement à préciser dans les différentes propositions des prestataires potentiels (méthodologie, déroulement, livrable, calendrier).

E. Durée et dates de la mission

La mission est fixée à **5 jours d'intervention non consécutifs**, répartis sur plusieurs semaines, selon le calendrier d'action proposé par le prestataire. L'intervention débutera courant **septembre 2023**, et s'étendra sur un **calendrier à définir avec la structure et le DLA**. L'objectif est de clôturer l'accompagnement d'ici fin 2023.

F. Modalités de remise de proposition

Le prestataire remettra une proposition d'intervention par mail au DLA **avant le 3 septembre à 23h59**, qui devra comporter :

- Une note méthodologique répondant aux différents points du cahier des charges
- Une proposition de calendrier pour le déroulé de la mission
- Un budget détaillé selon le nombre de journées d'intervention et les coûts afférents pour chaque étape de l'accompagnement
- Le coût global de la mission qui n'excédera pas 5 000€ TTC

Les réponses et profils des prestataires potentiels seront évalués sur :

- la réponse à la mission (compréhension des enjeux, clarté de la proposition, méthodologie, planning d'intervention)
- l'expérience du prestataire (connaissance de l'environnement, retour d'autres structures, la pertinence par rapport à la thématique, et à l'environnement des structures)
- les modalités de l'accompagnement (durée de l'intervention, tarification)

La structure accepte d'être contactée par les prestataires répondant à l'appel à candidature pour répondre aux questions éventuelles. A VALIDER AVEC LA STRUCTURE

Contact DLA: Baptiste Guillemet - 01 84 83 09 52 - b.guillemet@pie.paris

Contact Structure: nom prénom - tel - mail

Annexes

- [Diagnostic partagé - Collectif des Associations Citoyennes - 2023](#)

*Les informations contenues dans ce document sont strictement confidentielles.
Elles sont réservées au fonctionnement du DLA et ne peuvent être échangées que dans ce cadre*

